

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces judiciaires et légales

ANNONCES COMMERCIALES

(Arrêté n° 2855 CM du 26/12/2018 modifié
Arrêté 2856 CM du 26/12/2018
Avis n° 23813 MEF/DGAE du 20 décembre 2022)

ANNONCES LEGALES ENTREPRISES

CONSTITUTION DE SOCIETE

SOCIETES COMMERCIALES

Annonce n° 38183

MAHANAVA

Aux termes d'un acte authentique du 30 mai 2024, reçu par Maître Taiana MOU-HING, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MAHANAVA

Objet social : - La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, dans toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, et ce, par tous moyens, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions ou d'achats de titres ou de droit sociaux, de fusion, d'alliance ou de sociétés en participation ;

- La gestion et l'administration de ces participations et intérêts ;

- La prestation de tous services de conseil et d'assistance en matière de gestion, d'administration, de finance, de marketing, de ressources humaines, de technologie et d'autres domaines similaires ;

- L'acquisition, la détention, la gestion et, éventuellement, la cession de tous biens mobiliers et immobiliers ;

- Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Siège social : PAPEETE (TAHITI) (98713), 15 Boulevard HITITAI, parcelle cadastrée section BR numéro 130, dépendant de la terre RAAHERE

Capital : 200 000 F CFP

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Papeete

Dirigeant(s) :

Président :

Madame Angélique GRIVEL, gérante de société, épouse de Monsieur Thierry, Bruno, Francis CHARRIER, demeurant à PUNAAUIA (98718) (POLYNÉSIE FRANÇAISE) Lotissement MIRI 6, lot 639, BP 381881 - 98703 PUNAAUIA.

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

La société sera immatriculée au RCS de Papeete.

Maître Taiana MOU-HING

Annonce n° 50732

POLYNESIA LEGAL CONSULTING

Aux termes d'un acte sous seing privé du 11 février 2024, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : POLYNESIA LEGAL CONSULTING

Objet social : La société qui est une société d'exercice de droit commun a pour objet :

L'Exercice de la profession d'avocat telle que définie par la loi et, La commercialisation à titre accessoire, de biens ou de services connexes à l'exercice de la profession d'avocat destinés à des clients ou à d'autres membres de la profession.

Elle ne peut accomplir les actes de la profession d'avocat que par l'intermédiaire de ceux parmi ses membres ayant qualité pour l'exercer.